

## MENTION

## METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION

## PARCOURS

## ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2020,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Taux d'insertion  
à 18 mois : 100%  
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2021,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Economiste de la construction

-Chargé d'affaires

-Chargé d'études de prix

-Chargé d'Etudes Techniques

-Chef d'équipe maçon

-Dessinateur en bâtiment

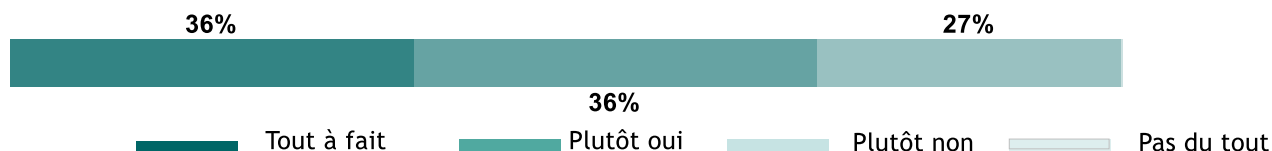
-Mètreur économiste en agencement

-Technicien Études de prix

### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 11



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 11



### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 40 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 20 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 10 %

Candidature spontanée 10 %

Relations personnelles ou professionnelles 10 %

Suite à un stage 10 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

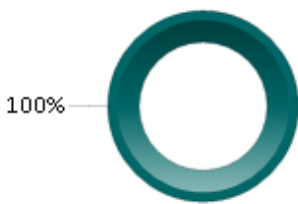
Nombre de réponse(s) : 10



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

### Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

100% — Emploi stable — Emploi non stable

### Statut

Nombre de réponse(s) : 10



20% — Cadre — 80% — Technicien — Employé

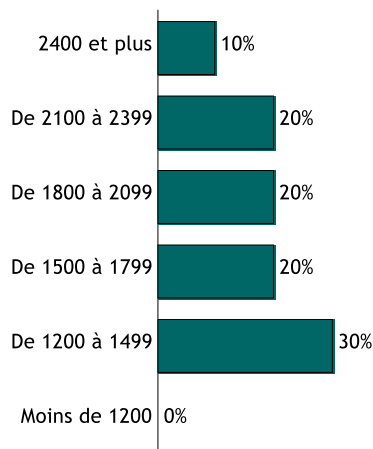
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 11



### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 10



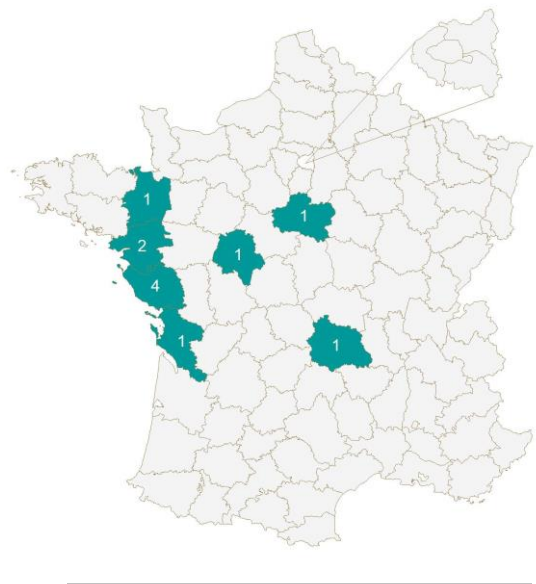
**Salaire médian : 1789 euros**

**Salaire moyen : 1815 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 11



**Emplois à l'étranger : 0**